



Communiqué de presse

Jeudi 21 avril 2022

Bercy-Charenton : six grandes orientations du projet dévoilées

Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris, et Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12e arrondissement de Paris, ont présenté les six orientations qui structureront le futur projet de Bercy-Charenton afin de créer un quartier plus accueillant et qui laisse une large place à la nature en ville.

Le site de Bercy-Charenton est aujourd'hui une emprise ferroviaire enclavée entre le 12e arrondissement de Paris et Charenton-le-Pont. Suite aux engagements pris en 2020, le projet, initié il y a plus de dix ans maintenant, a été entièrement revu afin de prendre en compte les exigences de demain.

Une conférence citoyenne s'est tenue au printemps 2021 pour échanger sur les orientations à venir de ce quartier, qui se veut également exemplaire en matière de dialogue avec les citoyens. Les nouvelles orientations qui ont été définies pour le futur quartier de Bercy-Charenton permettent d'imaginer un lieu de vie accueillant et inclusif, en harmonie avec le vivant, sobre et économe en ressources, et attentif à la santé des habitantes et des habitants.

Ainsi, le futur projet, profondément métropolitain, permettra de renforcer le lien entre Paris et Charenton-le-Pont tout en améliorant l'accessibilité pour le quartier de Bercy. Les ambitions du projet prévoient un nouveau parc boisé de 3 hectares et de développer au moins 45% d'espaces végétalisés, soit un bénéfice de 50% de végétalisation supplémentaire par rapport au projet initial.

Le futur projet ne comprendra pas d'immeuble de grande hauteur. La densité a été divisée par deux en affirmant une priorité donnée au logement, dont social. Près de 6.000m² de commerces seront créés, dont 20% à loyers réduits afin d'y développer de l'économie sociale et solidaire, et environ 12.000m² d'équipements publics pour y développer des crèches, des écoles, une piscine et un équipement sportif

notamment. L'objectif est d'accueillir près de 3.500 nouveaux habitants et 3.900 emplois dans le futur quartier. Ces chiffres seront affinés au cours des prochains mois grâce à la concertation à venir ainsi qu'au regard des études environnementales.

« Ces nouvelles lignes directrices permettent de faire évoluer cette friche ferroviaire afin d'y créer un véritable nouveau quartier parisien dans le 12e arrondissement de Paris entre le bois de Vincennes et Charenton-le-Pont. Ce site accueillera des logements, dont du logement social, un grand parc boisé et des équipements publics. » souligne Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements.

« C'est un véritable travail de refonte du projet qui a été mené depuis le début de ce mandat en adéquation avec les dynamiques à l'œuvre de transformation du PLU en PLU Bioclimatique. Bercy-Charenton doit être le démonstrateur de ces nouvelles dynamiques, de ce que nous voulons pour la ville de demain. » précise Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12e arrondissement de Paris.

« Faire ensemble le Grand Paris pour réinventer l'Est Parisien » commente Hervé Gicquel, Maire de Charenton-le-Pont.

Dès le printemps, le site s'ouvrira au public grâce à la mise en place de l'urbanisme temporaire, puis en 2023 avec la création d'un cheminement temporaire Baron-le-Roy. Dès cet été, les habitantes et habitants seront amenés à participer à la création de ce projet grâce à une nouvelle étape de concertation publique.

Contact presse : Camille Pavlovic – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr